

COMMUNE DE ST-BARTHELEMY

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

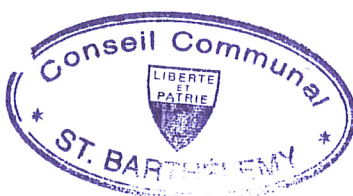
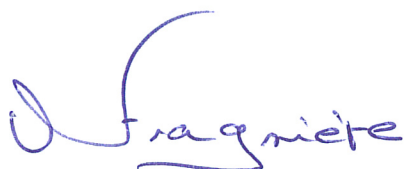
- que seule la liste « Présente et engagée », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Madame Céline MEYER, né(e) le 06.11.1989, originaire de St-Barthélemy, domiciliée à chemin de la Cotze 23, 1040 St-Barthélemy, élue **tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau :



La secrétaire :



St-Barthélemy, le 7 avril 2026